

Dans ce numéro

2

Collection de brochures

3

Emploi et formation

4

Le Landou

Conseiller numérique

5

Tourisme

6

Le chantier loisirs

7-9

Culture

10

Fablab

Résidences secondaires

11-13

Autorisations et

documents d'urbanisme

14-15-16

Les déchets

Les évolutions

Les textiles et meubles

*A garder : les numéros utiles et le guide du tri*

## EDITORIAL

L'année 2021 a été encore marquée par la COVID et ses conséquences. Malgré les contraintes et vicissitudes de la situation sanitaire, les services de la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux (CCSVP) ont su déployer une activité continue et efficiente offrant à tous nos administrés des prestations de qualité. Qu'ils soient remerciés de leur sérieux et de leur implication.



J'aurai ici une pensée particulièrement émue pour Olivier Delbos, directeur adjoint de la communauté de communes qui nous a quittés le samedi 27 février 2021, emporté par le Covid-19, à l'âge de 51 ans. Olivier a œuvré sans relâche pour le territoire et s'est largement impliqué durant de nombreuses années dans la coopération intercommunale.

En 2021, la communauté de communes a élargi ses champs de compétences afin de répondre au mieux aux besoins de la population et de continuer à rendre notre territoire attractif.

- **Urbanisme** : création d'une plateforme numérique mutualisée pour les demandes d'urbanisme, conseils en urbanisme auprès des communes,
- **Voie** : Prise en compte des dégâts occasionnés par les événements climatiques de mai 2021 sur les routes transférées,
- **Crèches-enfances jeunesse** : sur la base du volontariat, prise en charge des centres de loisirs pour les communes et les structures qui ont souhaité transférer la compétence à la CCSVP,
- **Service Public d'assainissement (SPANC)** : la refonte et la réorganisation du SPANC génèrent quelques perturbations mais vont nous permettre de rendre un service plus efficace et plus réactif,
- **Vie Sociale** : Les succès du Landou 2.0, du Conseiller numérique, du projet culturel, du projet touristique, du FAB LAB en lien avec Hautes Terres d'Oc ou des actions en direction des jeunes (chantiers loisirs/ jeunesse) nous confortent dans nos choix de rendre notre territoire toujours plus dynamique,
- **Volet économique** : L'aide à l'immobilier d'entreprise, en lien avec la Région, selon l'éligibilité des dossiers continue d'être possible pour des projets novateurs, créateurs d'emploi ou d'activité sur notre communauté de communes,
- **Amélioration de l'habitat** : L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sous l'égide de Hautes Terres d'Oc fut un succès sur notre territoire et est en passe d'être reconduite.

Bulletin intercommunal

Directeur de la publication :

Jean-Marie FABRE

Conception et réalisation

graphique :

Céline AZEMA - CCSVP

Impression : Imprimerie Capitouls

Tirage : 7200 exemplaires

Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux

54 route du Lignon, Vialavert, 81260 LE BEZ

05 63 73 03 86 - [contact@ccsvp.fr](mailto:contact@ccsvp.fr) - ccsvp.fr

« Ce qui constitue un territoire, ce n'est pas simplement parler une même langue ou d'appartenir à un groupe ethnographique commun, c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé et de vouloir en faire d'autres encore dans l'avenir. » (Ernest Renan).

Toutes ces actions, ces politiques nouvelles ou plus classiques (voirie, crèches, ordures ménagères ...) font partie d'un projet ouvert et démocratiquement décidé. Les discussions sur tous les sujets et les budgets sont menées par vos élus dans un espace de bonne entente et de respect des spécificités et des caractéristiques de chacune des communes de la CCSVP.

Cependant des menaces pèsent lourdement sur nos projets et actions à venir qui ne dépendent hélas pas forcément de nous.

- **En matière d'urbanisme** : les futures normes et mesures s'appliquant aux constructions, le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) avec l'objectif affiché de limiter au maximum l'utilisation de nouveaux espaces pour se développer constituent un contresens pour nos territoires ainsi qu'un frein terrible et létal à notre dynamique et à tous nos projets qu'ils soient collectifs, industriels ou individuels.

- **Collecte et traitement des ordures ménagères** : Si pour la partie collecte le prix reste maîtrisé (partie CCSVP) celui du traitement (partie Trifyl) continue de peser sur le pouvoir d'achat de chacun, cependant ces hausses que nous tentons de limiter au maximum de notre côté cachent en réalité une augmentation massive, voulue de manière unilatérale par l'Etat des taxes afférentes au traitement des déchets (taxe TGAP). L'objectif d'augmentation très importante de la TGAP va se poursuivre encore quelques années...

Les dotations de l'Etat décroissent avec constance et régularité, une vraie décreue, un véritable assèchement des ressources, malgré une intégration et une mutualisation toujours plus grande de nos actions et de nos compétences transférées qui auraient dû selon les promesses initiales nous permettre de stabiliser nos dotations. A noter tout de même que notre pression fiscale reste « raisonnable » et sans envol notable.

Restons cependant confiants en l'avenir : « *Le pessimiste se plaint du vent, l'optimiste espère qu'il va changer et le réaliste ajuste ses voiles.* »

Recevez, à l'occasion de cette nouvelle année, tous nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Bonne année 2022.

**Le Président, Jean-Marie FABRE**

## Collection de brochures

La communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux a souhaité créer une collection de brochures pour sauvegarder et mettre en valeur un travail de mémoire en lien avec notre territoire. Cette édition s'appellera « au fil du temps ». Le premier recueil a été rédigé par Jean-Louis Spertino qui nous raconte l'histoire du village de Burlats. Si vous avez réalisé ou si vous connaissez l'existence d'un travail de collecte de mémoire sur notre communauté de communes, quelque soit la thématique ( histoire, vie locale, patrimoine, tradition, métiers, légendes...) et que vous souhaitez qu'il puisse intégrer cette collection prenez contact avec la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux au 05 63 73 03 86.



# EMPLOI ET FORMATION

## Les emplois sur le territoire

L'emploi est un enjeu majeur pour la communauté de communes, de nombreux postes sont à pourvoir sur le territoire et les entreprises locales peuvent avoir du mal à recruter. La communauté de communes vient de créer une plateforme permettant la diffusion des offres d'emplois pour les entreprises du territoire qui souhaitent déposer leurs offres.

Vous pouvez consulter les offres disponibles sur la page [ccsvp.fr/offres-emplois](https://ccsvp.fr/offres-emplois) ou envoyer un mail à l'adresse [emploi@ccsvp.fr](mailto:emploi@ccsvp.fr)

## La mission locale Tarn Sud

La Mission Locale Tarn Sud a pour vocation, en partenariat avec les collectivités territoriales et l'Etat, de favoriser l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés et de lutter contre l'exclusion.

Son rôle est d'accueillir, d'informer et d'orienter tous les jeunes 16 à 25 ans pour leur permettre d'accéder à l'emploi et à l'autonomie. Elle apporte une attention particulière aux jeunes qui rencontrent des difficultés importantes d'insertion professionnelle et sociale.

Dans le cadre de sa mission de service public, elle propose aux jeunes un **accompagnement personnalisé** qui porte sur l'emploi et la formation, mais aussi un accompagnement social et citoyen (mobilité, logement, santé, budget, écoute psychologique...).

Pour l'année 2020, 6431 jeunes ont été en contact avec la Mission Locale Tarn Sud, 2831 jeunes ont été accompagnés par un(e) conseiller(e), dont 1073 jeunes ont été reçus pour la 1ère fois en 2020 (1er accueil).

La Mission Locale Tarn Sud accueille les jeunes sur le siège social à Castres, les antennes de Graulhet et Mazamet, ainsi que sur 14 permanences de l'arrondissement sud du département.

Elle propose des dispositifs d'accompagnement adaptés aux situations des jeunes.

- Le PACEA Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie est constitué d'étapes déterminées avec un conseiller et permet de travailler le projet professionnel.
- La Garantie Jeunes est un accompagnement approfondi de 12 mois dans le cadre du PACEA, et permet la multiplication des expériences professionnelles.
- Le PPAE Projet Personnalisé d'Accompagnement d'Accès à l'Emploi lorsque Pole Emploi confie l'accompagnement des jeunes à la Mission locale.
- L'accompagnement RSA : la Mission locale accompagne les jeunes de moins de 26 ans bénéficiaires du RSA orientés par le département.

### **Coordonnées des 3 antennes :**

Horaires des antennes : lundi - vendredi :  
8h30-12h et 13h-17h (le lundi uniquement  
par téléphone)

### **14 permanences :**

Castres	Mazamet	Graulhet
7 Place Pierre Fabre 81100 Castres	8 Place Gambetta 81200 Mazamet	Place du Languedoc 81300 Graulhet
05 63 51 63 20 mission.locale@mlts.fr	05 63 61 92 50	05 63 42 07 44

Labruguière, Roquecourbe, Saïx, Brassac, Montredon-Labessonnié, Lacaune, Labastide-Rouairoux, Dourgne, Sorèze, Puylaurens, Lavaur, Saint-Sulpice, Serviès et Soual.

### **Pour suivre la mission locale Tarn Sud et les contacter en ligne :**

[www.mlts.fr](http://www.mlts.fr)

[www.facebook.com/MLTS81](https://www.facebook.com/MLTS81)

[www.facebook.com/Sevaderparlacreation](https://www.facebook.com/Sevaderparlacreation)

[www.instagram.com/missionlocaletarnsud](https://www.instagram.com/missionlocaletarnsud)

[www.tiktok.com/@mission.locale.tarn.sud](https://www.tiktok.com/@mission.locale.tarn.sud)





## LE LANDOU

**Le Landou c'est bien sûr ce beau camion qui sillonne notre communauté de communes toute l'année et par tous les temps. On vous explique ici à quoi il sert et pourquoi il existe.**

Le Landou est un espace de vie sociale, un espace itinérant qui se déplace de village en village comme le faisait avant lui le colporteur de chansons qui lui a donné son nom, un espace totalement dédié aux habitants du territoire.

Il existe encore très peu d'espaces de vie itinérants et nous avons la grande chance, grâce à la volonté et au soutien de la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux, de la CAF et du conseil régional, d'en bénéficier sur notre territoire .

Au Landou, on peut être accompagné sur les démarches administratives, être formé aux outils informatiques en toute convivialité .

Le Landou est aussi le relais des habitants qui souhaitent participer ou mener des activités de tous ordres.

C'est pourquoi il propose déjà des ateliers avec des thématiques aussi diverses que variées tels que les ateliers parents, les cafés mémoires de territoires, les ateliers intergénérationnels, les ateliers créatifs (création d'éponges tawashi, tissage de macramé, etc.), les balades, etc...

Alors si vous le croisez au cœur de nos villages prenez le temps de venir le voir !

Et pour ne rien rater, le planning de passage est affiché dans toutes les communes ainsi que sur la page facebook [Landou 2.0](#). Vous pouvez sinon appeler directement au **06.49.92.23.79** ou envoyer un mail à l'adresse [evs@ccsvp.fr](mailto:evs@ccsvp.fr).



## CONSEILLER NUMERIQUE

Depuis le 20 septembre 2021, Quentin Fernandes, conseiller numérique, sillonne dans le Landou avec Sophie Pagès (remplaçante d'Aurélié Mougel). Il est là pour vous aider à utiliser le numérique sans difficultés !

Vous avez besoin d'aide pour utiliser votre téléphone, votre tablette ou votre ordinateur ? Une application qui ne fonctionne plus, un manque de place sur l'appareil, etc. ? Quentin est là pour vous épauler.

Des ateliers numériques en groupe seront prochainement mis en place à travers la communauté de communes pour apprendre, pas à pas, à utiliser vos appareils au quotidien, naviguer sur internet, envoyer et recevoir des mails, installer et utiliser des applications utiles sur vos téléphones et tablettes, etc.



Le conseiller numérique est là pour vous aider à utiliser les appareils numériques, que vous soyez débutant ou que vous ayez simplement besoin d'aide. Il prendra le temps de vous expliquer, de vous montrer, ou tout simplement de résoudre votre problème. Vous pouvez donc aller au Landou pour obtenir de l'aide et des informations.

## Actualités de l'office de tourisme intercommunal

### Une terre de randonnées

L'office de tourisme met à disposition gratuitement sur son site internet l'ensemble des nouvelles fiches avec les tracés des balades et randonnées sur notre communauté de communes.

Vous avez ainsi à votre disposition plus de 60 parcours !

Le petit plus des nouvelles fiches est l'intégration d'un QR Code qui permet un lien vers un site partenaire où l'on peut télécharger gratuitement également les traces GPX\* du circuit pour ceux qui le souhaitent.

\*tracés GPS

### BALADES & RANDONNÉES

EN SIDOBRE & VALLÉES

éco  
gestes



Consulter l'ensemble de nos fiches en scannant le QR code. Vous pourrez télécharger gratuitement nos fiches au format PDF.

La fiche papier est en vente à 0.50€



### Sidobre & Vallées

5 VISITES OFFERTES\*

EXCEPTIONNEL en soutien au secteur

\*Pour tout séjour sur notre territoire de juin à novembre 2021

INFOS ET RÉSERVATION OFFICE DE TOURISME  
05 63 74 63 38 • WWW.SIDOBRE-VALLÉES-TOURISME.COM

### La communauté de communes au soutien du secteur tourisme

Pour la deuxième année, en raison de la crise liée au Covid 19, la communauté de communes, par l'intermédiaire de l'office de tourisme, a renouvelé l'opération des 5 visites offertes pour tous les occupants à partir d'une nuit passée dans un hébergement marchand de notre territoire. Cette opération s'est déroulée durant une grande partie de l'année, entre le 1er juin et le 02 novembre 2021.

Par ailleurs, suite à la crise sanitaire, la communauté de communes est intervenue financièrement sur les dossiers de développement touristique validés au titre du Fonds L'Occal (région Occitanie).

## Le saviez-vous ?

### La boutique de l'OT 100% made in aquí

La boutique de nos différents bureaux d'information touristique se veut être une vitrine pour nos producteurs et artisans. Il n'y a aucun produit « made in très loin » dans notre office de tourisme. Ainsi l'essentiel des produits proposés est fabriqué dans notre communauté de communes (souvenirs en granit, bière, sirop, crème de marron, caramel au miel, eau minérale, chaussettes, mug, etc.). En plus de donner des idées de souvenirs ou cadeaux à nos visiteurs, la boutique sert de vitrine pour les savoir-faire de notre territoire tout en renvoyant sur les commerces de notre CC qui proposent des gammes plus larges. Des livrets avec des idées cadeaux pour les moments de fêtes sont également édités et proposés en téléchargement.

Expériences en **Sidobre & vallées**

*La lettre d'information*

### Une « newsletter » avec l'agenda de la semaine

Durant l'été, l'office de tourisme propose chaque semaine une lettre d'information avec l'ensemble des fêtes et manifestations sur notre territoire. Pour recevoir celle-ci, il vous suffit de vous inscrire auprès de l'office de tourisme.

Renseignements au 05 63 74 63 38 ou [accueil@sidobretourisme.fr](mailto:accueil@sidobretourisme.fr)

[www.sidobre-valles-tourisme.com](http://www.sidobre-valles-tourisme.com)



# LE CHANTIER LOISIRS

Cet été , durant 5 jours 32 jeunes de la communauté de communes Sidobre Vals et plateaux ont activement participé à la vie de leur territoire en donnant de leur temps dans le cadre des chantiers loisirs .

3 communes ont pu bénéficier de ce dispositif soutenu par la CAF, la CCSVP :



*Hôtel à insectes réalisé*

- **Cambounès et son arboretum** : nettoyage, écobuage et entretien de l'arboretum, construction d'un hôtel à insectes, paillage des arbres fruitiers
- **Burlats sur le site du « roc du baptistou »** : reconstruction de la réserve d'eau, nettoyage et mise en valeur du site (peinture des rampes d'accès, reconstruction des « canalets »...)
- **Lasfaillades et son arche** : nettoyage des abords du lac, peinture des bancs de la place du village, construction d'une arche avec l'artiste de stone balance SP RANZA au cœur du village.

3 chantiers, trois sites , trois moments de partages, de rencontres, d'échanges de savoir-faire et de savoir-être avec pour maitres mots : la bienveillance, l' intergénération, la bonne humeur et la volonté commune de s'inscrire dans la valorisation du territoire.

Une vraie réussite qui n'aurait pas pu voir le jour sans l'engagement de la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux, de la CAF et des nombreux bénévoles qui sur chaque projet ont su donner de leur temps sans compter et dans la bienveillance .

Et comme le dit le vieil adage « tout travail mérite récompense »

C' est pourquoi, forts de leur semaine de travail ,nos jeunes ont pu partir tous ensemble durant 5 jours en vacances, au programme : bumping, équitation, VTT, jeux d'eau, bouée tractée, ... et franches rigolades .



*Reconstruction de la réserve d'eau*



*Entretien de l'arboretum*



*Roc du Baptistou après entretien*



*Artiste de stone balance*

## Des projets au cœur du territoire

Depuis plusieurs années, accompagnée par différents partenaires dont la DRAC Occitanie et le Département du Tarn, la communauté de communes porte un projet culturel de territoire et conduit différentes actions tout au long de l'année.

### Une compagnie d'artistes en résidence : le projet « Petits Mondes sensoriels » avec La Joyeuse Lucie Holle

**Une résidence de territoire a pour objet de favoriser la rencontre entre les habitants, un artiste, une œuvre et une démarche créative en s'appuyant sur une présence artistique forte et des collaborations avec les acteurs du territoire.**

Ce nouveau projet est né d'une collaboration entre la « petite enfance » et la « culture » partageant la volonté commune de rendre la culture accessible dès le plus jeune âge pour promouvoir l'éveil artistique et culturel.

Les artistes ont proposé différents ateliers qui se sont déroulés dans les crèches :

- Découverte de la pratique du théâtre et familiarisation avec le monde du spectacle
- Exploration des 5 sens et recherche artistique visant à répondre à la question « comment les enfants perçoivent le monde ? » ; après des séances de rencontres, de découvertes, de petits spectacles et d'ateliers, les enfants ont pu exprimer leurs émotions et devenir eux-mêmes artistes en prenant part à la création des « cabanes ».



*Atelier dans une crèche*

Le 29 mai, à Brassac, les artistes, les enfants des crèches de Burlats, Brassac, Lacrouzette, Saint Pierre de Trivisy, Vabre et Roquecourbe ont convié parents et habitants du territoire à la restitution de l'exposition interactive Petits Mondes Sensoriels et tous ont pu visiter les installations artistiques.

Les 6 cabanes réalisées par la compagnie et les artistes en herbe des crèches sont autant de petits mondes qui se visitent les yeux grands ouverts, les mains curieuses, les oreilles tendues, et le nez aventureux.

Le projet a offert à notre très jeune public une expérience sensible et positive avec comme objectifs la transmission et la sensibilisation artistique avec la réalisation d'une œuvre dont les enfants ont été et seront les acteurs principaux.

Sur réservation, les cabanes pourront être empruntées pour organiser une exposition ou des ateliers avec les enfants (crèches, RAM, bibliothèques...)

A noter dans vos agendas : une nouvelle résidence de territoire débutera cet automne !



*Découverte de toutes les cabanes à Brassac*

## Histoire, patrimoine et création artistique : des jeunes du Chantier-Loisirs à Lasfaillades autour du projet « Pierres en équilibre »

La communauté de communes a une nouvelle fois répondu à l'appel à projet « C'est mon Patrimoine » (DRAC Occitanie)

Via la découverte et la pratique d'une expression artistique originale, un groupe de jeunes de notre territoire a été sensibilisé à un patrimoine qui les entoure, nous entoure : la Voie d'Arles (un des itinéraires vers Saint Jacques de Compostelle).

Encadrés par Anne-Marie Chambat (intervenante de l'ACIR), les jeunes ont, de façon ludique et concrète, découvert l'histoire des chemins de Saint Jacques, ce qu'ont été et ce que sont les pèlerinages et les expériences de vie sur le chemin. Ils ont ensuite été « transformés en pèlerin d'un jour » en parcourant quelques kilomètres sur le Chemin. Anecdotes et histoires ont animé l'après-midi.

La rencontre avec l'artiste SP Ranza et la découverte de sa pratique « le stone balancing » ont permis aux jeunes de réaliser en particulier une œuvre placée au centre du village et présentée aux habitants et aux participants de la fête organisée par la municipalité le 25 juillet.



Les arches réalisées par les Jeunes et SP Ranza



Groupe Noces – Le Bez

## Mise en valeur du patrimoine : le projet « Pierres Insolites »

L'association Eurek'Art, avec son projet « Pierres Insolites », propose une manifestation multi-sites sur plusieurs départements d'Occitanie, en organisant des visites théâtralisées déambulatoires dans des patrimoines bâtis connus ou plus confidentiels, en milieu rural ou péri-urbain.

La communauté de communes s'est associée à ce projet et la Commune du Bez a accueilli les artistes du Groupe Noces et son spectacle de danse « Une famille ordinaire » le 28 août pour une traversée poétique et intime d'une partie du village.

## Les Journées du Patrimoine pour les scolaires

Organisées par le PETR des Hautes des Terres d'Oc, ces journées permettent aux élèves (primaires et collèges) de visiter les sites culturels de leur territoire.

L'Office du Tourisme et l'espace muséographique de Vialavert, Missègle et le Musée du Protestantisme ont accueilli des élèves de Lacaune, Murat, Castanet ... pour de belles journées de rencontres et de découvertes.



« Le monde du granit » - Vialavert



Atelier laïcité – Jeu Cité Cap' – Musée du protestantisme



## Une nouvelle résidence de territoire

Depuis plusieurs années, la communauté de communes met en œuvre un projet culturel de territoire en partenariat notamment avec la DRAC Occitanie, le Département du Tarn, les mairies et les partenaires culturels du territoire.

Le paysage grandiose des terres, des rivières, des forêts et des pierres du Haut-Languedoc cadrent le décor du voyage que les artistes en duo Pierre Estève et Sébastien Siraudeau ont entamé fin octobre sur notre territoire unique de la région Occitanie. Ils l'ont appelé "Le Voyage exquis".

Inspirés par la vie errante du dernier colporteur de chansons, Edmond Landes - connu sous le nom de Landou - le compositeur et musicien Pierre Estève et le photographe Sébastien Siraudeau ont entrepris un voyage au ton inédit qui se réalisera au gré des rencontres qu'ils feront sur leur route sur le principe du cadavre exquis, exercice de création ludique inventé par les poètes surréalistes au siècle dernier.

Eclairés par Sophie Pagès, animatrice du Landou 2.0 - espace de vie sociale itinérant - les artistes exploreront le territoire à la rencontre de ses habitants, de toutes générations, femmes, hommes, enfants, travailleurs et visiteurs impromptus pour écouter et capter leurs histoires, leurs anecdotes, leurs souvenirs puis les retransmettre à leur manière au fil de leur chemin jusqu'au mois de février 2022.

Voici le lien vers le site dédié au projet : [www.photosonore.fr/svp](http://www.photosonore.fr/svp)

Pour découvrir le travail des artistes : [www.pierreesteve.com](http://www.pierreesteve.com) / [www.sebastien-siraudeau.fr](http://www.sebastien-siraudeau.fr)

**Restitution du projet et résultats du rallye à Lacaze le 26 février 2022.**

## Concours de poésie

Concours de poésie 2022

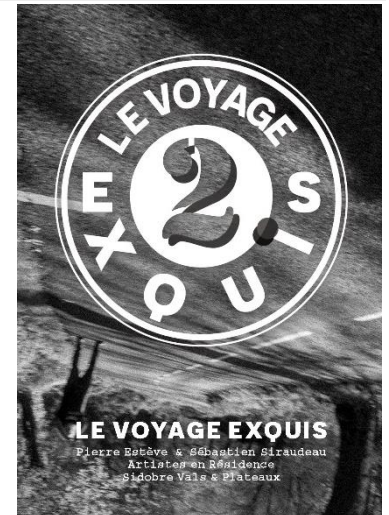
Hauts Terres d'Oc

Poésie / Slam ...

MÊME PAS PEUR !!!  
Acte X

Texte Libre

Date limite de dépôt des textes : samedi 26 mars 2022  
Règlement disponible dans les bibliothèques  
et sur le site [www.hautesterresdoc.fr](http://www.hautesterresdoc.fr)  
☎ 05 81 43 65 61  
noelle.salvy@hautesterresdoc.fr



Communauté de Communes Sibobre Vals et Plateaux

**LES MERCREDIS DU VOYAGE EXQUIS**

Projet Culturel de Territoire avec  
Pierre Estève, artiste sonore  
Sébastien Siraudeau, photographe



Prenez le temps de venir découvrir le territoire et ses habitants au fil des rencontres de Pierre et Sébastien!



Des extraits sonores, des photos... seront mis en ligne chaque mercredi jusqu'à la restitution du projet le samedi 26 février à Lacaze.

Connectez-vous via le lien suivant : [www.photosonore.fr/svp](http://www.photosonore.fr/svp)  
ou en utilisant le QR Code



Informations:  
06.89.21.86.32  
[www.photosonore.fr/svp](http://www.photosonore.fr/svp)

Dans le respect du protocole sanitaire et des gestes barrières



# LE FAB D'OC ?

## Un FabLab, qu'és aquo ?

En anglais, c'est la contraction de « Fabrication Laboratory », laboratoire de fabrication. C'est un **lieu ouvert au public mettant à disposition des machines et outils numériques, utilisés pour la conception et la réalisation d'objets de toutes sortes**. C'est un lieu qui s'adresse aussi bien aux bidouilleurs qu'aux novices, aux enfants, aux étudiants, aux professionnels et aux entrepreneurs... Il rassemble différents métiers, populations, tranches d'âge et cette diversité est source de richesse et de créativité.

Un espace de rencontres, de créations collectives, d'échanges de savoirs, de collaborations qui permet entre autres de fabriquer, de faire du prototypage et des expérimentations mais aussi de transformer ou réparer des objets de la vie courante. Les champs d'application d'un FabLab vont de l'art à l'architecture en passant par la mécanique, le numérique et encore bien d'autres domaines.

Ici, le FabLab se nomme Fab d'Oc.

Situé à Brassac, il rayonne sur l'ensemble des Hautes Terres d'Oc et de la communauté de Communes Thoré Montagne Noire.

**Plusieurs formes de fonctionnement sont possibles :**

- Des créneaux « grand public » permettent de discuter, rencontrer et transformer des idées en réalisations concrètes, les mercredis et les vendredis de 14h à 17h et les samedis de 9h à 12h.
- Des ateliers d'initiations/formations sont régulièrement mis en place selon les besoins
- Des groupes de travail se réunissent régulièrement pour faire avancer les projets collectifs
- Des créneaux sont réservés aux adhérents qui souhaitent avancer sur leurs projets individuels ou collectifs.

**LE FAB D'OC** VENEZ RENCONTRER  
PARTAGER  
INNOVER

*Un laboratoire vivant ouvert à tous, un lieu d'expérimentation, une fabrique à projets*

**Pour qui ?**  
Grand public, associations, entreprises, artisans, porteurs de projets, demandeurs d'emploi, artistes qui s'impliquent dans la vie du lieu grâce aux échanges de savoirs

**Avec quel matériel ?**  
- Un accès Internet  
- Des postes informatiques  
- Des logiciels (programmation, dessin, photo, audiovisuel)  
- Des outils traditionnels pour travailler le bois (combiné bois) et le métal  
- Des outils numériques : imprimantes 3D, graveuse laser, brodeuse numérique, fraiseuse numérique, appareil photo, caméscope  
- Des ateliers, des formations, des groupes, des événements et des conférences thématiques

22 Rue du Moulin  
81 260 Brassac

anaïs.guiraud@hautesterresdoc.fr  
05 63 74 29 28

Bienvenue en Hautes Terres d'Oc hautesterresdoc.fr

Hautes Terres d'Oc Fab d'Oc Avec le soutien financier Occitanie

## RESIDENCES SECONDAIRES



Afin de mieux connaître les propriétaires de résidences secondaires, leurs attentes, leurs projets, leur capacité à participer à la vie locale, leurs éventuels souhaits de vente, location, transformation en résidence principale, le PETR des Hautes Terres d'Oc, en partenariat avec la communauté de communes Monts de Lacaune, Montagne du Haut Languedoc et la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux, a élaboré un questionnaire à destination de ces propriétaires.

N'hésitez pas à le compléter, via ce lien : <https://bit.ly/QuestionnaireRésidencesSecondaires>

# URBANISME

## Un nouveau service en ligne pour effectuer vos démarches d'urbanisme

Un projet de construction ? Des travaux à déclarer ? La communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux et ses 16 communes déploient une plateforme permettant aux particuliers et aux professionnels d'effectuer leurs démarches d'urbanisme auprès de leur mairie.

Depuis le 01 janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer gratuitement votre demande d'urbanisme directement sur internet ([ccsvp.fr/gnau](https://ccsvp.fr/gnau)). Les dossiers de certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, d'aménager ou de démolir peuvent ainsi être déposés en ligne 7j/7, 24h/24. Cette plateforme est le seul canal de dépôt dématérialisé. Un dossier envoyé par mail, par un formulaire de contact ou encore par une clé USB ne sera pas recevable.

Les demandes de pièces, modifications de délai passeront par cette plateforme si le dossier a été déposé de manière dématérialisée.

La possibilité de déposer les demandes sous format papier en mairie est maintenue.



Pour toute question, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse [gnau@ccsvp.fr](mailto:gnau@ccsvp.fr)

## Autorisations d'urbanisme

Le service urbanisme de la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux instruit pour le compte des communes les demandes d'autorisation d'urbanisme des 16 communes du territoire de la communauté de communes.

### Pourquoi déposer une demande d'autorisation d'urbanisme et quel intérêt vous avez à obtenir une autorisation d'urbanisme ?

- Les demandes d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable et permis) permettent de contrôler la bonne application du droit des sols. Les règles d'urbanisme règlementent cette utilisation du sol à l'aune de l'intérêt général.
- La réalisation de travaux sans autorisation préalable constitue une infraction pénale prévue et réprimée par les dispositions des articles L480-1 et suivants du code de l'urbanisme. Les infractions au code de l'urbanisme constituent des délits passibles de sanctions devant le tribunal correctionnel.
- Lors d'une vente le notaire vous demandera systématiquement les autorisations d'urbanisme nécessaires. Par exemple, vous avez fait des travaux d'extension, de modifications des façades, un changement de destination (...) le notaire vous demandera la ou les déclaration(s) préalable(s) et permis afin de vérifier la régularité de la construction.

### Un locataire ou un futur acquéreur peut-il déposer une demande ?

Oui si vous avez l'autorisation du ou des propriétaire(s).

### Quand est-il nécessaire de déposer un permis de démolir ?

Depuis le 09 mars 2020, un permis de démolir doit être déposé en mairie dès qu'il y a une suppression de surface de plancher ou d'emprise au sol.

Par exemple, il est nécessaire pour la suppression d'un abri ou d'un appentis mais non nécessaire dans le cas de la destruction uniquement d'un mur.

## Déclaration préalable ou permis ?

Afin de connaître le type de demande à déposer et les pièces à fournir, vous pouvez consulter la notice explicative, pour les demandes de permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable, téléchargeable sur le site internet de la communauté de communes ([ccsvp.fr](http://ccsvp.fr)).



Quelques exemples de projets à déclarer : les **piscines enterrées ou hors-sol** (dès 10 m<sup>2</sup> ou systématiquement en périmètre de monument historique) ; les **travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur** (fenêtres, crépis, peintures, ...) ; les **clôtures** ; les démolitions ; les **vérandas** ; la construction d'un **appentis** ; le **changement de destination** ; la construction d'un **abri de jardin** ; les travaux d'**affouillements** et d'**exhaussements** ; ...



*Certains travaux sont dispensés de toute formalité. Néanmoins les travaux qui ne sont soumis à aucune formalité au titre du code de l'urbanisme doivent néanmoins respecter les règles d'urbanisme.*

## Comment procède-t-on pour connaître les règles qui s'appliquent à notre terrain ?

- 1) Localiser la parcelle à l'intérieur de la commune (par exemple via le site Géoportail ou [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)).
- 2) Déterminer le zonage : vous pouvez consulter le zonage sur les documents graphiques que vous pouvez trouver sur le site internet de la communauté de communes.
- 3) Consulter la ou les partie(s) du règlement du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) correspondante(s) à la ou les zone(s) de votre parcelle : lors de cette étape, il convient d'être vigilant quant au PLUi consulté. En effet, sur le territoire nous avons deux PLUi qui s'appliquent à deux parties du territoire différentes :
  - PLUi « Sidobre-Val d'Agout » : Brassac, Burlats, Le Bez, Cambounès, Lacrouzette, Lasfaillades, Montfa, Roquecourbe, Saint-Germier, Saint-Jean de Vals, Saint-Salvy de la Balme.
  - PLUi « Vals et Plateaux des Monts de Lacaune » : Fontrieu, Lacaze, Le Masnau-Massugiès, Saint-Pierre de Trivisy et Vabre.

Le zonage et le règlement permettent également en partie d'estimer la valeur d'un bien immobilier.

## Affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain :

A blue and white form titled 'PERMIS DE CONSTRUIRE'. It contains various fields for information such as 'N° Permis', 'En date du', 'Bénéficiaire(s)', 'Nature des travaux', 'Nom de l'architecte', 'Surface de plancher autorisée', 'Hauteur de la/des construction(s)', 'Surface des bâtiments à démolir', 'Superficie du terrain', and 'Le dossier peut être consulté à la Mairie de (ville et adresse)'. At the bottom, it says 'Permis affiché en Mairie le :'. Below the form, there is a blue banner that reads 'CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC'.

Quand ? Dès la notification de l'arrêté ou dès la date à laquelle l'autorisation d'urbanisme tacite est acquise.

Comment ? L'affichage se fait grâce à un panneau rectangulaire d'au moins 80 centimètres de longueur et de largeur. Le panneau rempli doit être installé de telle sorte que les renseignements et mentions obligatoires qu'il contient soient bien visibles et lisibles de la voie publique ou des espaces ouverts au public.

Où peut-on trouver un panneau ? Magasin de bricolage

Combien de temps ? Sans interruption pendant 2 mois (même si les travaux sont d'une durée inférieure). Il doit rester en place pendant toute la durée des travaux.

Pourquoi il est important de procéder à cet affichage ? Pour purger le délai de recours des tiers (2 mois à compter de l'affichage sur le terrain). L'absence d'affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain permet un recours contentieux pendant toute la durée des travaux et jusqu'à 6 mois après leur achèvement.



Lorsque les travaux sont achevés pensez à déposer en mairie la déclaration attestant de l'achèvement et de la conformité des travaux.

## Les études de sol en cas de vente de terrain

Vous pouvez vous renseigner concernant les études de sol à réaliser avant la vente d'un terrain non bâti constructible (si votre terrain est concerné par un risque retrait gonflement des argiles) auprès d'un notaire ou d'un bureau d'études spécialisé.

Si vous avez des questions vous pouvez contacter le service urbanisme au 05.63.73.03.86 ou par mail à l'adresse suivante : [urbanisme@ccsvp.fr](mailto:urbanisme@ccsvp.fr) (ou [gnau@ccsvp.fr](mailto:gnau@ccsvp.fr) pour des questions liées à la dématérialisation des démarches d'urbanisme).

Le service reçoit uniquement sur rendez-vous.

## Plan local d'urbanisme intercommunal Sidobre-Val d'Agout (PLUI SVA)

La **modification du PLUI SVA** lancée le 08 mars 2021 par le conseil communautaire porte uniquement sur les points suivants :

- La création ou la modification de STECAL (secteurs de taille et de capacité limités) destinés aux activités de loisirs, activités artisanales ou industrielles (Nt, N3,...)
- La création, modification ou suppression d'emplacements réservés
- La désignation de bâtiments autorisés à changer de destination (anciennes granges par exemple)
- La modification d'OAP (orientations d'aménagement et de programmation) sur des zones à urbaniser (AU)
- La correction d'erreurs matérielles

**Il n'est pas prévu de modifier les limites des zones constructibles du PLUI SVA.**

La **déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLUI SVA** lancée le 08 mars 2021 par le conseil communautaire a pour objet la création d'une zone présentant un projet d'intérêt général : la relocalisation d'une scierie afin de permettre son développement et la création d'emplois (commune de Saint-Salvy de la Balme).

La **procédure intégrée pour l'immobilier d'entreprises avec mise en compatibilité du PLUI SVA et du SCOT Hautes Terres d'Oc** lancée le 26 juillet 2021 par le conseil communautaire a pour objet de permettre le développement de la zone de Saint-Agnan dans le cadre de la reprise de la scierie.

## Plan local d'urbanisme intercommunal Vals et Plateaux des Monts de Lacaune (PLUI VPML)

La **modification du PLUI VPML** portant sur la désignation de changements de destination, la création d'un emplacement réservé, la modification d'une zone UL en zone de services, la correction du règlement sera soumise à enquête publique au 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

La **révision allégée du PLUI VPML** lancée le 08 mars 2021 par le conseil communautaire porte uniquement sur les points suivants : modification des zonages constructibles, réduction d'espaces boisés classés, création d'orientations d'aménagement et de programmation.

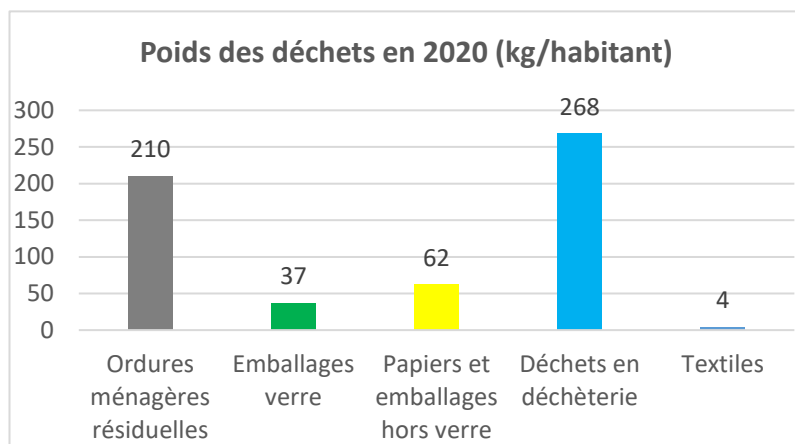
La révision allégée n'a pas pour objet de bouleverser le zonage actuel mais uniquement de corriger à la marge certaines zones. Des orientations d'aménagement et de programmation pourront également être développées sur certaines zones à urbaniser.

Si vous souhaitez demander une évolution sur votre parcelle, vous pouvez envoyer un courrier adressé à Monsieur le Président, Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux, 54 route du Lignon, Vialavert ; 81260 LE BEZ. Votre demande sera ajoutée à la liste des demandes d'évolutions. Le service urbanisme vous recontactera lorsqu'une procédure pourra intégrer votre demande. Si votre demande porte sur une procédure en cours, merci de le mentionner dans votre courrier.

# ORDURES MENAGERES

## Les déchets de la CCSVP en quelques chiffres

Tous les jours, nous produisons des déchets. Ce n'est pas forcément évident de se rendre compte des quantités à l'échelle d'une année. Voilà ci-après quelques chiffres de l'année 2020, pour essayer de mieux le visualiser.



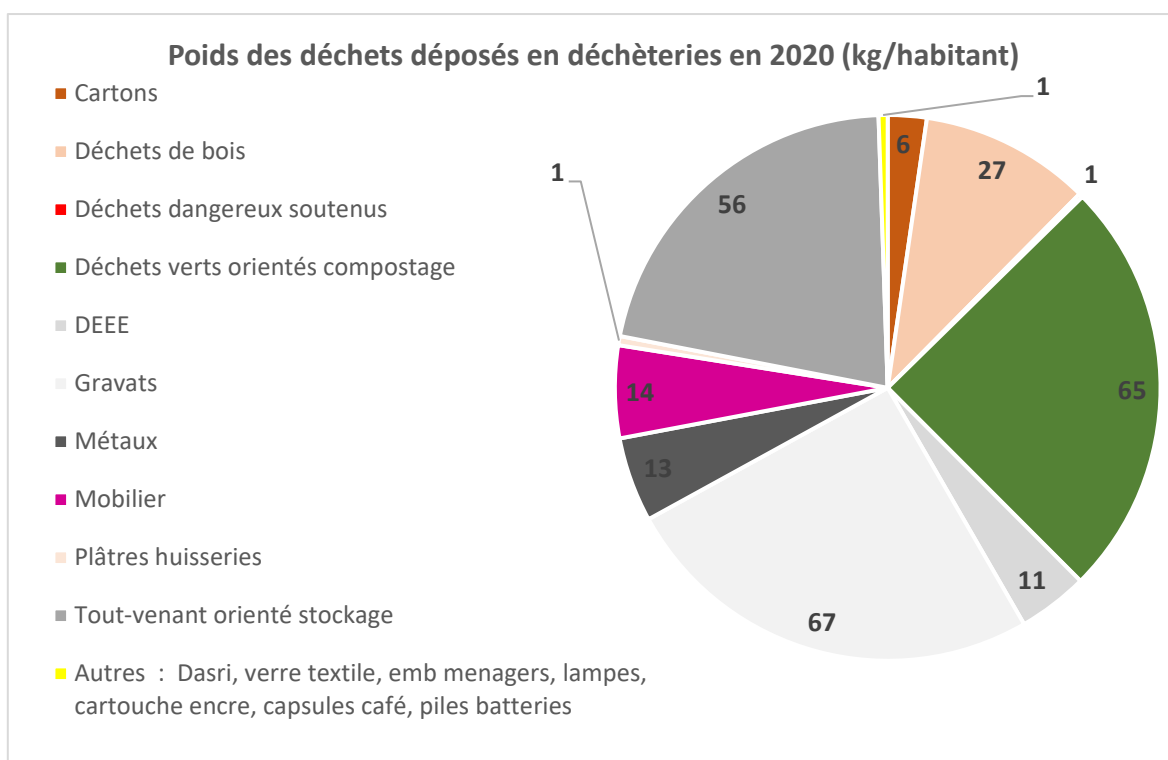
### Les quantités

Sur le territoire de la CCSVP, chaque habitant a produit en moyenne pour 2020, 581 kg de déchets. Ce sont principalement des déchets de déchèterie (268kg) et des ordures ménagères non recyclables (sacs noirs – 210 kg).

Un habitant produit donc environ 7 fois son poids en déchet par an (pour un poids de 74kg).

### Zoom sur la déchèterie

En déchèterie sont principalement collectés des déchets verts, du bois, des encombrants et des gravats. A eux seuls, ils représentent 215 kg par habitant, soit un peu plus que le poids d'ordures ménagères

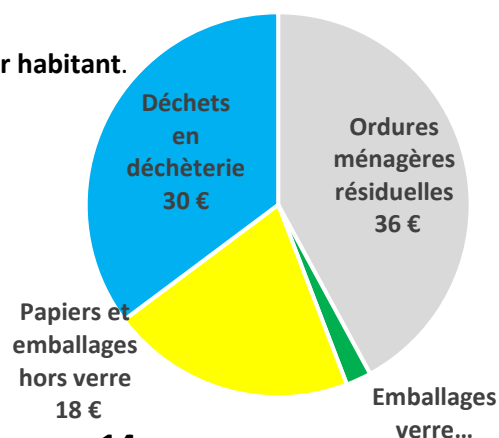


### Le coût par habitant (source matrice des coûts CCSVP - ADEME)

Le coût des déchets (collecte et traitement) s'élève pour 2020 à **86€ par habitant**.

Il se décompose en :

- 36€ pour les ordures ménagères (42%)
- 30€ pour les déchèteries (35%)
- 18€ pour les emballages recyclables et le papier (20%)
- 2€ pour le verre (2%)



# Des évolutions prévues pour le traitement de nos déchets

La loi de transition énergétique (LTE) et la loi AGEC imposent :

- L'harmonisation des consignes de tri en France pour la fin 2022, tous les emballages en plastiques seront recyclables
- La baisse de 50 % des tonnages enfouis au bioréacteur en 2025 par rapport à 2010. Au-delà des tonnages autorisés, les tonnages supplémentaires devront être incinérés dans un département voisin
- La mise en place d'un tri à la source des biodéchets pour le début de l'année 2023 (par compostage ou par une collecte)

Le syndicat Trifyl prévoit donc l'amélioration, la transformation de certains équipements et la construction d'une nouvelle usine de traitement.

**Amélioration du centre de tri de Labruguière pour**

- Recevoir tous les emballages du territoire (le centre de tri de Blaye va être transformé)
- Trier les nouveaux emballages plastiques
- Améliorer les conditions de travail

Coût du projet 25,5 M€\*  
Travaux de juillet 2021 à fin 2022  
Objectif + 4 à 8 kg recyclés par habitant par an

**Transformation du centre de tri de Blaye les Mines pour devenir en centre de tri des bennes tout venant**

Coût du projet 4,5 M€\*  
Travaux de 2022 à début 2023  
Objectif :  
15 % de recyclage  
50 % de valorisation énergétique  
35 % d'enfouissement

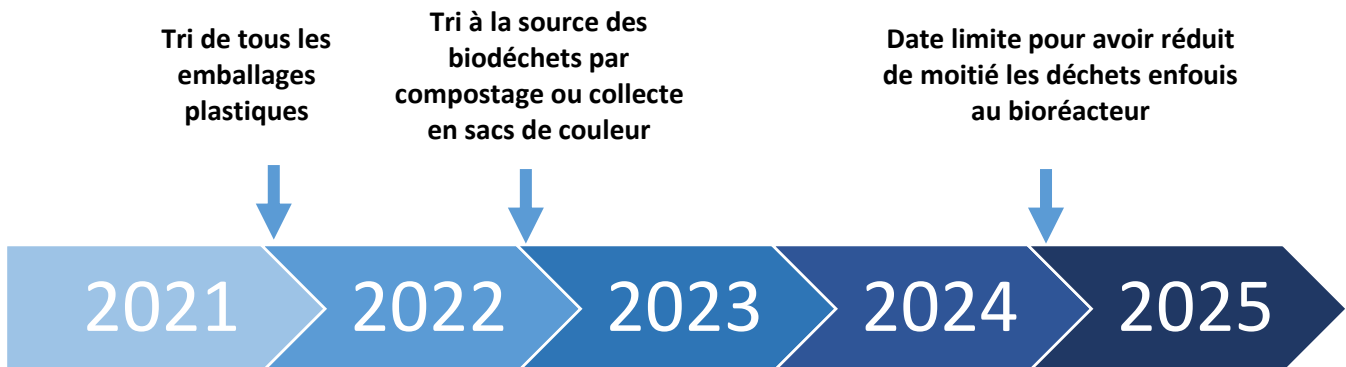
**Construction d'une unité de valorisation des ordures ménagères à Labessière Candeil**

Coût du projet 103 M€\*  
Travaux d'août 2021 à début 2023  
Objectif :  
20 % des déchets entrant en enfouissement  
Production de biogaz par méthanisation des biodéchets et des déchets verts  
Tri des matériaux valorisables des ordures ménagères (métaux, combustibles solides de récupération)



@servicecomTrifyl

\* M€\* : million d'€



## Zoom sur les déchets d'Ameublements DEA



**Y A PAS QUE LA DÉCHÈTERIE DANS LA VIE !**



En France, une famille de quatre personnes jette en moyenne 80 kg de meubles par an. Pourtant, de nombreuses alternatives existent pour moins jeter en déchèterie... Même démodés, abîmés ou cassés, la plupart de nos meubles peuvent encore servir ! S'ils sont en bon état, ils peuvent être revendus (dépôts-vente, vides greniers, applications et sites en ligne), donnés ou relookés. S'ils sont détériorés, ils peuvent être réparés ou détournés de leur première fonction (les tiroirs d'une ancienne commode peuvent servir d'étagères, une console estropiée peut se convertir en table basse...). Enfin, il est possible de les confier à des recycleries ou des ressourceries, associations spécialisées dans la récupération, la réparation et la revente à petits prix d'objets en tout genre. Recycleries / ressourceries près de chez vous : Emmaüs, Les Ateliers à Castres, La Belle Récup' à Mazamet ...

En fin de vie, l'organisme Éco-Mobilier organise la collecte, le tri et la valorisation des meubles usagés. Aujourd'hui, une trentaine de déchèteries Trifyl disposent d'une benne dédiée aux mobiliers. Ces DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublement) regroupent tous types de meubles: buffets, tables, chaises, canapés, fauteuils, matelas, sommiers... En résumé, ce sont tous les objets utilisés pour ranger, s'asseoir, se coucher ou poser en intérieur et en extérieur, quel que soit le type de matériau et quel que soit son état. Une fois pleines, les bennes sont évacuées dans le Tarn-et-Garonne (82). Là-bas, un centre de préparation multi-flux isole et prépare les principaux matériaux issus des meubles : bois, plastiques, métaux, mousse et refus, puis les envoie vers des repreneurs autorisés, tous situés en France. Dans les Landes, les éléments en bois sont broyés et transformés en panneaux de particules utilisés pour la fabrication de nouveaux meubles. De même, en Gironde, les mousses issues des coussins et matelas sont réutilisées pour fabriquer des panneaux acoustiques et thermiques ou encore des tatamis de judo!

## Les déchets textiles

# Re\_fashion

Textiles usés, troués, démodés... Tous ont droit à une seconde vie! Tous les ans, chacun de nous jette plus de 7 kg de textiles à la poubelle. Aujourd'hui, seulement un tiers des textiles que nous achetons sont réutilisés, recyclés ou transformés. Textiles, vous avez dit textiles ? Nombreux sont les «textiles» qui peuvent trouver une nouvelle vie (au lieu de partir dans la poubelle): les vêtements, le linge de maison, les chaussures et la petite maroquinerie. Offrons-leur une seconde vie!

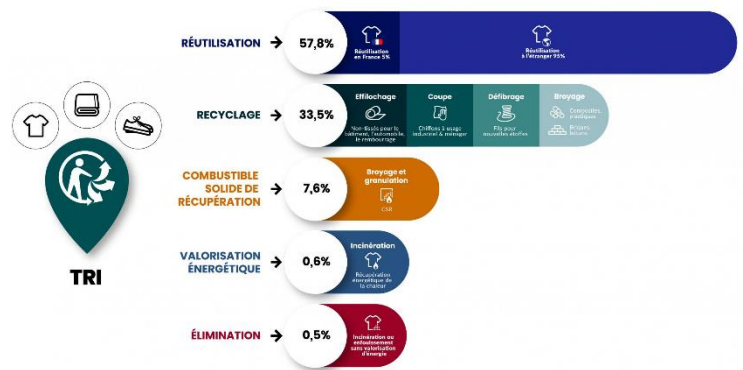
- En bon état, je les confie à une recyclerie, je les vends sur internet, sur un vide-grenier ou dans un dépôt-vente,
- Qu'ils soient usés, déchirés, détendus, décolorés..., je les dépose dans une borne textile

A la borne textile, quelques consignes simples:

1. Je dépose mes textiles propres et secs,
2. J'attache mes chaussures par paires,
3. Je protège mes textiles dans des petits sacs bien fermés,
4. Je les dépose à l'intérieur de la borne (et pas à côté)

Pour trouver une borne près de chez vous : <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

La 2<sup>ème</sup> vie des textiles & chaussures après le tri



\*Re\_fashion est le nouveau nom d'EcoTLC (éco-organisme textile). La collecte et le traitement sont réalisés par Le Relais 81.